



**GUERVILLE**

## **ARRETE 2025/12 FERMETURE DU STADE DE FOOTBALL POUR INTEMPERIES**

*Nous, Maire de la commune de Guerville*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

### **ARRETONS**

Article 1<sup>er</sup> : considérant la nécessité de préserver le stade de football communal, celui-ci sera fermé le Samedi 1 février 2025 et Dimanche 2 février 2025 pour cause de pluviométrie (terrain détrempe) et de préserver l'intégrité des joueurs.

Article 2 : le présent arrêté sera affiché.

AMPLIATION DU PRESENT ARRETE SERA ADRESSEE A :

- La Gendarmerie de Septeuil
- L'association ASGA

FAIT à Guerville, le 31 janvier 2025

Pour Mme Le Maire,  
L'Adjoint par délégation,

M. HARDY.

